

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE GUEBWILLER**

Séance du 3 juillet 2025
Constat de carence faute de quorum

Le Conseil de Communauté :

n'a pu approuver l'ordre du jour suivant faute de quorum

Point 1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Point 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

Point 3. ACTIVITÉS LIÉES AU BUDGET GÉNÉRAL

3.1- Décisions Modificatives au Budget Général 2025 (M57)

3.2- Attribution de l'accord-cadre pour la fourniture de gaz naturel rendu sur site et services associés

3.3- Cession du stade Frey Eyck à la commune de Soultz

3.4- Tarifs 2025/2026 liés aux Équipements sportifs

Point 4. ASSAINISSEMENT

4.1- Décisions Modificatives au Budget Assainissement 2025 (M49)

4.2- Attribution de l'accord-cadre pour « l'entretien courant et inspection télévisée des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales (curage), Contrôle de compactage et essais d'étanchéité, Astreinte débouchage et week-end »

Point 5. EAU POTABLE

5.1- Décisions Modificatives au Budget Eau potable 2025 (M49)

5.2- Traitement de la pollution par perchlorates à Hartmannswiller et Wuenheim - Études complémentaires

5.3- Attribution du marché d'études pour la réalisation du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) et du Schéma Directeur (SD) Eau Potable

Point 6. PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DU FLORIVAL

6.1- Décisions Modificatives au Budget Pépinière d'entreprises du Florival 2025 (M4)

6.2- Dispositif Commerce – Bonification des cartes cadeaux

6.3- Vente de terrain à la SCI Douby dans l'Aire d'Activité du Florival

Point 7. ENVIRONNEMENT

7.1- Décisions Modificatives au Budget Environnement 2025 (M4)

7.2- Mission Eau : Lancement de la troisième mouture des Paiements pur Services Environnementaux

Point 8. CAMPING LE FLORIVAL

8.1- Décisions Modificatives au Budget Camping Le Florival 2025 (M4)

Point 9. DEVELOPPEMENT

9.1- Fonds de concours aux communes

9.2- Fonds de soutien exceptionnel aux projets associatifs et scolaires

Point 10. PETITE ENFANCE

10.1- Projet de création d'un nouveau multi-accueil à Soultzmatt-Wintzfelden - Acquisition foncière

10.1.1- Projet de construction d'un nouveau multi-accueil à Soultzmatt-Wintzfelden – Plan de financement et calendrier prévisionnel

10.1.2- Acquisition d'un terrain appartenant à la maison de retraite de Soultzmatt

10.1.3- Acquisition d'un terrain appartenant à Madame Sylviane Hetsch

Point 11. PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

11.1- Pôle culturel et touristique de la Neuenbourg – Convention d'occupation avec l'Institut Européen des Arts Céramiques (IEAC)

11.2- Convention Pays d'art et d'histoire 2025-2035

Point 12. URBANISME

12.1- Décision de suivre l'avis conforme de l'autorité environnementale dispensant la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Buhl d'évaluation environnementale

12.2- Avis général de la CCRG sur le projet de Périmètres Délimités des Abords (PDA)

12.3- Mise en œuvre d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) à Soultz - Lotissement Plein Sud - Avenant n° 2 à la convention initiale

Point 13. RESSOURCES HUMAINES

13.1- Dispositif de signalement et de traitement des atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violences, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes et des menaces ou tout acte d'intimidation

13.2- Médecin référent santé pour le Multi-accueil de Soultzmatt

13.3- Convention de gestion avec FloRIOM SPL

13.4- Attribution du marché portant sur la participation d'une couverture complémentaire de santé aux profits des agents et des retraités de la CCRG

13.5- Création de poste

13.6- Convention de transfert d'un Compte Épargne-Temps (CET)

Point 14. RAPPORTS D'ACTIVITÉ – EXERCICE 2024

14.1- Rapport du Président sur le fonctionnement des services

14.2- Rapport d'activité du Centre Aquatique Nautilia

14.3- Rapport d'activité de FloRIOM SPL

14.4- Rapport d'activité de l'Office de Tourisme Intercommunal

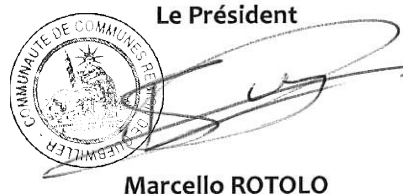
Point 15. INFORMATIONS

15.1- Lancement/dévolution de marchés publics

Une nouvelle séance du Conseil de Communauté appelé à examiner l'ordre du jour précité est prévue pour la 10 juillet 2025 à 19 heures.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le Conseil de Communauté pourra valablement délibérer sans condition de quorum

Le Président



Marcello ROTOLO